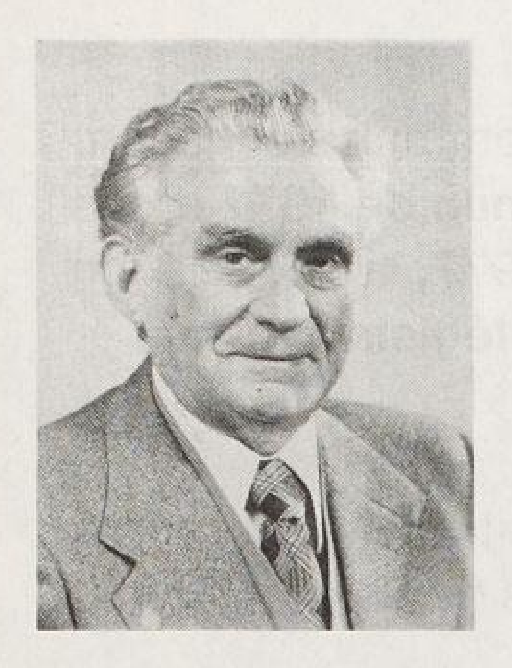


Département de la Hte-Marne - 2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 19 MARS 1978

Marius CARTIER

Maire de Saint-Dizier - Conseiller Général - Cheminot retraité
Combattant volontaire de la Résistance - Ancien Député



Annette PETITPRETRE

Suppléante - Adjointe au Maire de St-Dizier

Candidats d'Union de la Gauche soutenus par le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche

Électrices, Électeurs,

Le scrutin de Dimanche dernier a dans notre 2ème Circonscription de la Haute-Marne, **comme dans toute la France, révélé une profonde aspiration au changement. Pour la première fois depuis 20 ans, la Gauche est majoritaire dans le pays.**

Dans cette Circonscription, elle recueille 53 % des voix. DELONG, Député RPR, en obtient seulement 39,38 % et perd 2,67 %. J'adresse mes remerciements aux 15.242 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance dès le 1er tour, me plaçant en tête de tous les candidats de Gauche.

IL EST POSSIBLE, DIMANCHE 19 MARS, DE BATTRE LA DROITE. IL EST POSSIBLE QUE VOTRE VOLONTÉ DE CHANGEMENT L'EMPORTE.

Le Parti Socialiste et son candidat Guy CHANFRAULT appellent toutes les Electrices et tous les Électeurs qui leur ont fait confiance le 12 Mars, à rassembler leurs suffrages le 19 Mars sur Marius CARTIER, devenu le candidat d'Union de toute la Gauche.

Candidat d'Union de la Gauche, de tous les démocrates épris de progrès, et assuré du soutien actif du Parti Socialiste, je me présente à vous.

Électrices, Électeurs,

Dites non à la politique d'austérité, de régression, soutenue sans réserve par M. DELONG

Affirmez votre volonté de voir triompher l'accord de progrès social, de justice, de démocratie, signé entre le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche.

Cet accord précise que les formations signataires du Programme Commun s'engagent à poursuivre, **à partir de l'acquis que représente le Programme Commun de 1972 et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977,** la négociation visant à mettre au point le Programme qui deviendra le **contrat de législature** que le gouvernement d'Union de la Gauche sera chargé d'appliquer.

Cet accord prévoit aussi les **grandes mesures sociales** qui seront mises en œuvre immédiatement par le gouvernement d'Union de la Gauche : il précise les moyens économiques et financiers **nécessaires à leur réalisation.**

Il réaffirme l'importance des droits démocratiques des travailleurs, ainsi que la place accordée aux libertés individuelles et collectives. Les Partis s'engagent à gouverner ensemble, dans un gouvernement dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs.

Je vous appelle le 19 Mars, à faire triompher le candidat d'Union de la Gauche et de tous les démocrates

DIMANCHE 19 MARS, PAS UNE VOIX NE DOIT ÊTRE PERDUE POUR LA GAUCHE, LES ABSTENTIONNISTES PARTICIPERONT A CET ULTIME SCRUTIN.

TOUT DOIT ÊTRE FAIT, PARTOUT, POUR BATTRE LA DROITE

LA VICTOIRE EST A PORTÉE DE LA MAIN.
J'AI CONFIANCE EN VOTRE DÉCISION.

Vu les Candidats. **Marius CARTIER**

IMP. GAUTHIER · ST-DIZIER